

## **PROCES-VERBAL DE LA DEUXIEME SEANCE**

CIRC, Lyon

Judi 16 mai 2013, à 13h40

Président : Professeur Pekka Puska (Finlande)

Secrétaire : Dr Christopher P. Wild, Directeur du CIRC

### **SOMMAIRE**

	Page
1. Présentation et discussion du rapport annuel intérimaire 2012, suivies par le Rapport du Directeur	4
2. Rapport du Conseil scientifique sur sa Quarante-neuvième session – y compris les commentaires sur les audits menés immédiatement avant le Conseil scientifique et sur les orientations proposées pour le Groupe Education et formation (ETR)	11
Réponse du Directeur aux recommandations du Conseil scientifique sur sa 49 <sup>ème</sup> session	11
3. Rapport financier annuel, Rapport du Commissaire aux Comptes et Etats financiers vérifiés pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2012	15
4. Projet de programme (2014–2017) et de budget (2014–2015)	19
5. Proposition visant à aligner les cycles du Programme, du Budget et de la Stratégie à moyen terme	25

### Représentants des Etats participants

Professeur Pekka PUSKA, <i>Président</i> Dr Sakari KARJALAINEN	Finlande
Dr Mark PALMER, <i>Vice-président</i> Dr Rhoswyn WALKER	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Dr Morag PARK, <i>Rapporteur</i> Mme Lucero HERNANDEZ	Canada
Dr Chariklia BALAS Dr Irene KEINHORST	Allemagne
Professeur Christopher BAGGOLEY	Australie
Dr Hemma BAUER	Autriche
M. Lieven DE RAEDT	Belgique
Dr Luiz Antonio SANTINI Dr Marisa Dreyer BREITENBACH	Brésil
Professeur Herman AUTRUP	Danemark
Dr María José G. SUSO	Espagne
Dr Lisa STEVENS Mme Gabrielle LAMOURELLE Mme Mary Blanca RIOS Dr Jeff GLENN	Etats-Unis d'Amérique
Mme Lidia GABUNIYA	Fédération de Russie
Professeur Agnès BUZYN	France
Professeur G.K. RATH ( <i>excusé</i> )	Inde
Dr Susan O'REILLY	Irlande
<i>Pas de Représentant(e)</i>	Italie
Dr Masato MUGITANI Dr Makiyo IWATA	Japon

Dr Edgar RIVEDAL Dr Henrietta BLANKSON	Norvège
Dr Jack HUTTEN M. Jeroen HULLEMAN	Pays-Bas
Dr FALEH Mohammed Hussain Ali	Qatar
Dr Sung Woong RA Dr Jeongseon KIM Dr Yeol KIM	République de Corée
Professeur Mats ULFENDAHL ( <i>excusé</i> ) Dr Karin SCHMEKEL	Suède
Dr Diane STEBER-BÜCHLI	Suisse
Professeur Murat TUNCER	Turquie

### **Organisation mondiale de la Santé**

Dr Oleg CHESTNOV, Sous-directeur général  
Mme Joanne MCKEOUGH, Bureau du Conseil juridique

### **Observateurs**

Professeur Mads MELBYE, Président du Conseil scientifique

### **Union internationale contre le Cancer (UICC)**

M. Cary ADAMS, Directeur exécutif

### **Commissaire aux Comptes**

M. Lito Q. MARTIN (*excusé*), Commission de vérification des comptes, Philippines

### **Secrétariat**

Dr C.P. WILD, *Secrétaire*

M. D. ALLEN  
Dr S. FRANCESCHI

Mme A. BERGER  
Dr F. BRAY  
Dr P. BRENNAN  
Dr G. BYRNES  
Mme D. D'AMICO  
M. P. DAMIECKI  
Dr D. FORMAN  
Mme E. FRANÇON

Dr N. GAUDIN  
Dr Z. HERCEG  
Dr R. HERRERO  
Dr A. KESMINIENE  
Dr D. LOOMIS  
Dr J. MCKAY  
Dr M. MENDY  
Dr R. NJIE  
Dr H. OHGAKI  
Dr I. ROMIEU

Dr R. SANKARANARAYANAN  
Mme A. SANTHIPRECHACHIT  
Dr A. SCALBERT  
Dr J. SCHÜZ  
Dr N. SLIMANI  
Dr E. STELIAROVA-FOUCHER  
Dr K. STRAIF  
Dr M. TOMMASINO  
Dr L. VON KARSA  
Dr J. ZAVADIL

**1. PRESENTATION ET DISCUSSION DU RAPPORT ANNUEL INTERIMAIRE 2012, SUIVIES PAR LE RAPPORT DU DIRECTEUR : Point 10 de l'ordre du jour** (Documents GC/55/2 et GC/55/3)

Le SECRETAIRE, illustrant ses remarques à l'aide de diapositives, présente le rapport annuel intérimaire pour l'année 2012 (Document GC/55/2) et centre ses commentaires sur les travaux scientifiques du Centre.

Le réseau des Pôles régionaux d'enregistrement du cancer prend de l'essor grâce à l'appui de l'OMS et fait l'objet d'une coordination avec le programme plus vaste de lutte contre les maladies non transmissibles. Le Centre a établi des liens avec les pôles régionaux présents en Inde et en Afrique et de nouveaux pôles sont en cours de développement en Turquie et en Amérique latine, en collaboration avec le Réseau des Instituts nationaux du cancer d'Amérique latine (*Red de Institutos Nacionales de Cáncer, RINC*).

Ces dernières années, le Centre a commencé à publier des statistiques mondiales sur le cancer en fonction de l'Indice de développement humain, qui classe les pays en termes d'espérance de vie, d'alphabétisation des adultes et de produit intérieur brut. L'analyse menée en ces termes démontre que le cancer demeure plus fréquent dans les pays à très hauts revenus, avec une prévalence de cancer à cinq ans<sup>1</sup> d'une personne sur soixante dans ces pays, comparé à une personne sur 450 dans les pays à faibles revenus. Une autre analyse, publiée dans *The Lancet* en 2012, indique qu'en 2008, 168,1 millions d'années de vie en bonne santé ont été perdues dans le monde à cause du cancer. L'étude montre également que le fardeau de la perte des années de vie en bonne santé pèse de manière disproportionnée sur les pays à faibles revenus, puisque les cancers ordinairement contractés par des individus assez jeunes (tels que les cancers du foie, de l'estomac et du col de l'utérus) sont plus fréquents dans ces pays et que l'accès au traitement y est moins bon.

Trois Monographies du CIRC ont été publiées depuis la dernière session du Conseil de Direction. Le volume 105 constitue l'ouvrage le plus remarquable de la série des Monographies puisque les gaz d'échappement des moteurs Diesel et des moteurs à essence y sont à présent classés comme cancérogènes pour l'homme. La *Classification OMS des tumeurs du sein*, faisant partie de la série des « *Blue Books* », a été publiée en juin 2012 et s'est déjà vendue à plus de 7000 copies. Quarante-deux contributeurs, provenant de 24 pays, y ont participé.

Abordant ensuite les recherches du Centre sur les causes de cancer, il cite un projet sur des cancers de la glande thyroïde affectant des personnes ayant été exposées à des rayonnements à la suite de l'accident nucléaire de Tchernobyl de 1986. Les sujets de recherche sont des adultes, en l'occurrence des « liquidateurs », qui sont intervenus immédiatement après l'accident. Les recherches indiquent un risque accru de cancer de la thyroïde, qui se révèle cependant plus faible que chez les enfants ou les adolescents.

Il décrit également brièvement un certain nombre d'études multicentriques auxquelles le Centre a participé, dont l'étude ARCADE, qui a établi un lien entre la présence d'un anticorps dirigé

---

<sup>1</sup> La prévalence du cancer à cinq ans correspond au nombre de personnes diagnostiquées avec un cancer dans les cinq années précédentes et qui sont toujours en vie, fournissant ainsi des informations sur l'incidence du cancer et la survie des patients.

contre une protéine du virus du papillome humain (VPH) et le développement ultérieur d'un cancer des voies aérodigestives supérieures.

Dans un autre domaine, un outil de rappel de consommation alimentaire sur 24 heures, EPIC-SOFT, élaboré à l'origine pour l'Etude prospective européenne sur la nutrition et le cancer (EPIC), a été repris par des chercheurs d'autres disciplines médicales en tant qu'outil de gestion alimentaire standard. On espère qu'il sera bientôt utilisé en Amérique latine et dans la République de Corée ainsi qu'en Europe. Dans un autre projet de recherche, des biomarqueurs de l'exposition alimentaire ont été identifiés en faisant appel à la métabolomique.

La base de données *TP53*<sup>2</sup> du CIRC, composée des informations provenant de la littérature scientifique sur les mutations du gène suppresseur de tumeur *TP53*, a été actualisée avec des outils d'exploration de données plus efficaces et une meilleure présentation graphique. Elle a été citée dans 3500 articles scientifiques et a enregistré plus de 600 téléchargements mensuels.

A l'heure actuelle, les campagnes organisées dans le cadre de l'étude à long terme sur le dépistage du cancer de la bouche à Trivandrum, en Inde, ont examiné jusqu'à quatre fois des individus inclus dans le groupe à risque élevé de consommateurs de tabac et d'alcool. La mortalité parmi les personnes qui ont suivi trois ou quatre campagnes de dépistage s'est révélée inférieure de 50% à 80%.

Une autre étude menée en Inde, qui analyse l'efficacité de deux doses de vaccin VPH dans la prévention du cancer du col de l'utérus par rapport au protocole actuel recommandant trois doses, a montré que les résultats associés à l'administration de deux doses ne sont pas inférieurs en termes de réponse anticorps. Les données obtenues sont toujours de nature préliminaire, en particulier depuis qu'il n'est plus possible, pour des raisons échappant au contrôle du Centre, d'effectuer la totalité des vaccinations initialement prévues. Cependant, les résultats sont prometteurs.

Le Dr SANKARANARAYANAN (Chef du Groupe Dépistage), en réponse à une question du Professeur TUNCER (Turquie) déclare qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de données indiquant un seuil de réponse anticorps qui corresponde à une protection clinique efficace contre le VPH. Selon les données du Costa Rica, il est même possible qu'une seule dose soit suffisante mais ce point requiert une étude plus approfondie.

Le SECRETAIRE, illustrant ses remarques à l'aide de diapositives, présente le Rapport du Directeur (GC/55/3), qui porte sur des questions administratives. Il accueille le Brésil et le Qatar en qualité d'Etats participants du Centre et constate que les négociations pour l'admission du Mexique se trouvent à un stade avancé. Il tient à nouer des liens, notamment dans l'hémisphère sud, avec des spécialistes du cancer œuvrant dans des domaines tels que le dépistage et l'enregistrement du cancer. Le Centre a également renforcé sa collaboration avec le *Chulabhorn Research Institute*, en Thaïlande, grâce à un protocole d'accord signé en avril 2013 pendant une visite de Son Altesse royale la Princesse Chulabhorn Mahidol.

---

<sup>2</sup> <http://p53.iarc.fr/>

Le Centre a collaboré avec l'OMS en préparation du projet de plan d'action et de cadre mondial de suivi pour la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles de 2013–2020. Une réunion annuelle sera organisée avec les Sous-directeurs généraux de l'OMS pour discuter des priorités politiques, de la coordination et de la planification stratégique. Le Dr Silvia Franceschi, du Groupe Epidémiologie des infections et cancer, a endossé le rôle de Conseillère spéciale sur les maladies non transmissibles.

Il donne des détails sur un certain nombre de conférences thématiques données par d'éminents spécialistes internationaux du cancer. Les intervenants de la Journée du CIRC, qui s'est déroulée en octobre 2012, étaient ainsi le Professeur John Potter et le Professeur Walter Willett, qui se sont exprimés sur la nutrition et le cancer. La première conférence Cancer et Société a eu lieu en juin 2012 et a accueilli le Dr David Michaels du Ministère du Travail, de la Sécurité Professionnelle et de l'Administration de la Santé des Etats-Unis d'Amérique. Elle a porté sur les tentatives de certaines entités commerciales de discréditer des données scientifiques. La seconde conférence aura lieu lors de la Journée mondiale contre le cancer, le 4 février 2014, et sera donnée par le Professeur Sir Michael Marmot, qui s'exprimera sur les liens entre les inégalités sociales et le cancer.

S'agissant de la liste des publications du Centre, il déclare que le CIRC a été classé 50<sup>ème</sup> mondial, soit dans le top 1,5%, en termes d'impact normalisé<sup>3</sup>, et cinquième parmi les institutions spécialisées de recherche sur le cancer. En termes de publications les plus fréquemment citées dans un domaine particulier, le Centre se situe au 34<sup>ème</sup> rang du classement général et au troisième rang parmi les institutions spécialisées de recherche sur le cancer. En matière de collaboration internationale, à savoir les articles produits en collaboration avec des institutions d'autres pays, il a été classé à la huitième et première place, respectivement. Le personnel du Centre publie 300 à 350 articles scientifiques par an, principalement dans les domaines de l'oncologie et de la santé publique et environnementale. Près de 65% de ces articles ont été publiés dans le top 20% des revues les plus prestigieuses dans leur discipline.

La série *Classification OMS des tumeurs* constitue environ 95% de la vente totale des publications et procure des recettes en proportion correspondante. Les publications en cours de préparation comprennent le *World Cancer Report 2014* ainsi qu'un ouvrage pour marquer le 50<sup>ème</sup> anniversaire du Centre en 2015, qui sera éventuellement associé à une importante conférence scientifique qui se déroulera dans l'année.

Environ 300 000 visiteurs individuels se connectent au site internet du Centre chaque année. Les pages les plus populaires portent sur la série des Monographies et la base de données *Globocan*. L'influence des communiqués de presse du Centre a également été mesurée et indique que les sujets les plus populaires sont le volume 105 de la série des Monographies, qui traite des émissions de moteur Diesel, et les *Fiches d'information sur le cancer dans le monde*.

Il détaille ensuite les financements extrabudgétaires à la disposition du Centre, classés selon la valeur totale des contrats signés qui a légèrement diminué ; la proportion de la valeur de ces contrats attribués au CIRC – proportion qui est restée constante ; et les dépenses des ressources extrabudgétaires du Centre. En 2012, le financement extrabudgétaire des recherches

---

<sup>3</sup> Impact normalisé : impact estimé d'une institution donnée, corrigé de l'influence de sa taille ou de son domaine de recherche.

s'est élevé à près de 12 millions d'euros (38% des dépenses totales de la recherche), par rapport à un budget ordinaire de 20 millions d'euros. Ce taux de financement extrabudgétaire est louable compte tenu de la forte concurrence à laquelle se livrent les institutions de recherche pour obtenir ce type de financement.

Abordant les nominations à des postes scientifiques d'encadrement, il déclare que le Dr Dana Loomis a rejoint le Centre en qualité de Chef adjoint de la Section des Monographies du CIRC. Le Dr Jiri Zavadil a été nommé Chef du Groupe Mécanismes moléculaires et biomarqueurs. Le Dr Silvia Franceschi a pris en charge le rôle de Conseiller spécial sur les maladies non transmissibles et son ancien poste de Chef de la Section Infections a été repris par le Dr Massimo Tommasino.

Dix-neuf bourses du CIRC ont été attribuées en 2012, dont onze ont été remises à des Boursiers issus de pays à revenus faibles et intermédiaires. Le programme Marie Curie Actions de l'Union européenne a alloué 1,4 million d'euros pour soutenir les Bourses de formation du Centre au cours des cinq prochaines années.

Un certain nombre de mesures existe pour promouvoir la communication parmi le personnel du Centre, dont les « Informations du Directeur », une réunion d'informations mensuelle et des activités organisées par le Comité de l'Association du Personnel. Deux récompenses ont été remises dans le cadre du Programme de reconnaissance du CIRC à Eve El Akroud, pour sa contribution au Programme des Bourses, et à Lucile Alteyrac, Catherine Voegele, Brigitte Chapot et Nivonirina Robinot, pour le développement d'un logiciel libre de cahier de laboratoire électronique. A la suite d'une enquête menée auprès du personnel sur les demandes en matière d'apprentissage, un plan d'apprentissage a été élaboré pour 2013, qui comprend notamment un programme de formation à l'encadrement pour les chefs d'équipe.

Des économies substantielles ont été réalisées en termes de services et de fournitures, pour ce qui concerne l'approvisionnement en azote liquide et en bouteilles de gaz, la sécurité, le nettoyage et un service intégré d'impression/copie/numérisation. Le budget proposé pour les dépenses administratives et hors personnel pour 2014–2015 a ainsi été réduit de plus de 300 000€. Des travaux ont été réalisés, en cours d'année, dans les bâtiments du Centre, notamment la rénovation des laboratoires, l'installation de congélateurs supplémentaires pour agrandir la Biobanque et un nouveau réservoir d'azote liquide. Des réparations d'urgence se sont également révélées nécessaires en raison de l'état de vétusté des bâtiments pour ce qui concerne le système de chauffage du bâtiment Latarjet et le colmatage de fuites d'eau de la tour. Le SECRETAIRE fait part de sa reconnaissance à la Ville de Lyon, qui est propriétaire de la tour, d'avoir assumé la responsabilité de ces réparations.

Le Centre s'est impliqué dans un certain nombre de partenariats internationaux importants, notamment avec l'Union internationale contre le cancer (UICC), qui est responsable de la collecte de fonds pour l'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer (GICR) dans les pays à revenus faibles et intermédiaires. Une Bourse conjointe UICC-CIRC dans le domaine de l'épidémiologie du cancer a ainsi été mise en place pour les étudiants prometteurs qui ont assisté à l'Université d'été annuelle du CIRC. La collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) progresse également très bien.

En réponse à une question du Professeur AUTRUP (Danemark), il répond qu'aucune statistique n'a été recueillie sur le facteur d'impact des Sections et des Groupes individuels, puisque certains aspects des travaux du Centre sont nettement plus susceptibles de figurer dans des revues à fort facteur d'impact que d'autres. Toutefois, d'autres aspects portant sur la performance des Sections et des Groupes individuels ont été évalués, tels que la réussite dans l'obtention de subventions de recherche compétitives.

M. ADAMS (Union internationale contre le cancer, UICC), s'exprimant à l'invitation du PRESIDENT, félicite le Centre et l'OMS du soutien qu'ils apportent à l'Initiative mondiale (GICR). Cette dernière constituera en effet une base de données solide et fiable, composée d'informations fournies par des registres du cancer, et permettra de soutenir la recherche pendant de nombreuses années. L'incidence du cancer est l'un des indicateurs du Cadre mondial de suivi des maladies non transmissibles de l'OMS, qui devrait être adopté par l'Assemblée mondiale de la Santé la semaine prochaine, et sur lequel les Etats Membres devront faire rapport dans les deux ans. Il presse les Etats participants d'envisager de contribuer à l'Initiative sur une base bilatérale, notamment en ce qui concerne la promotion des registres du cancer en Afrique, où la couverture actuelle représente seulement 1%.

Le Dr IWATA (Japon) se réjouit de la priorité accordée par le Directeur à l'éducation et à la formation de jeunes chercheurs dans les pays développés et en développement. Son propre pays a adopté une politique sur dix ans d'encouragement de la croissance économique et de promotion des connaissances et de l'innovation scientifiques, qui se traduit notamment par des investissements dans les technologies et un renforcement des ressources humaines dans les sciences de la vie. Elle espère que le Centre soutiendra les travaux des jeunes chercheurs japonais et les aidera à développer leurs travaux sur un plan international. Elle se réjouit également de l'étroite relation existant entre le CIRC et l'OMS, qui se manifeste, entre autres, par des sommets annuels de planification stratégique et la nomination du Dr Franceschi en tant que Conseiller spécial sur les maladies non transmissibles.

Le SECRETAIRE déclare qu'il a discuté des différentes manières d'attirer de jeunes chercheurs japonais au Centre lors d'une visite à la Société japonaise pour la promotion de la science, organisme de financement de la recherche de premier plan dans le pays.

Le Professeur BAGGOLEY (Australie) indique que la vaccination contre le VPH est à présent offerte, dans son pays, à tous les garçons d'âge scolaire et à l'ensemble des filles. Le taux de participation aux campagnes de vaccination s'élève, parmi les filles, à 80%. Graham Byrnes, membre du Personnel du Centre, est le co-auteur d'un article<sup>4</sup> qui devrait paraître la semaine prochaine dans le *British Medical Journal*. Cet article porte sur le risque de cancer dans une cohorte de 680 000 enfants et adolescents australiens à la suite d'une exposition à de faibles doses de rayonnements ionisants lors de tomodensitométries. L'étude montre, après dix ans de

---

<sup>4</sup> <http://www.bmj.com/content/346/bmj.f2360>



suivi, que les sujets présentent un risque plus élevé de 24% de développer un cancer et que ce risque est supérieur chez les sujets plus jeunes. En d'autres termes, un sujet ayant eu une tomodensitométrie sur mille est susceptible de contracter un cancer.

Le Dr STEVENS (Etats-Unis d'Amérique) félicite le Centre de ses réalisations, notamment la base de données Globocan et les indicateurs sur la prévalence du cancer et les années de vie corrigées de l'incapacité. Le CIRC a à son actif nombre de publications excellentes, telles que les Monographies et des articles parus dans des revues à fort facteur d'impact. Elle note, en outre, que le site internet a été rendu plus accessible pour les plateformes mobiles. Le Centre a également établi une solide relation de collaboration avec l'OMS dans le cadre du programme sur les maladies non transmissibles, ainsi qu'avec l'UICC. Elle ajoute qu'elle souhaite voir plus d'indicateurs quantitatifs de performance mesurant la qualité des résultats de recherche et des collaborations internationales du Centre. Ces mesures faciliteraient en effet l'évaluation des principaux objectifs institutionnels et des orientations stratégiques du CIRC.

Le SECRETAIRE s'engage à garder à l'esprit ces suggestions lors de la préparation de la prochaine stratégie à moyen terme.

En réponse à un point soulevé par le Dr PARK (Canada), Rapporteur, le Dr FRANCESCHI (Conseiller spécial sur les maladies non transmissibles) déclare que le Centre soutient un certain nombre d'initiatives de l'OMS sur la fixation des prix des vaccins, en particulier par le biais de l'Alliance GAVI. Le prix des vaccins pour les pays à faibles revenus et pouvant prétendre à une aide de l'Alliance GAVI a récemment été réduit à 4,5 dollars des Etats-Unis d'Amérique par dose. On espère toutefois qu'à plus ou moins brève échéance, un programme complet de trois doses sera disponible pour ce prix. Il existe également des initiatives au niveau des régions de l'OMS pour diminuer le prix des vaccins à 10–20 dollars par dose pour les pays en développement disposant de revenus intermédiaires. D'autres initiatives sont par ailleurs mises en œuvre pour fournir davantage de soutien aux pays ayant mis en place avec succès des programmes de vaccination, tels que le Bhoutan et le Rwanda.

Répondant à une question du PRESIDENT, le SECRETAIRE déclare que le Centre s'est attiré des critiques en raison de sa participation à une étude sur les effets sur la santé d'une exposition à l'amiante chrysotile dans la ville d'Asbest en Fédération de Russie. Il estime cependant que l'étude en question dispose d'un fort potentiel scientifique. En effet, il s'agit d'une étude rétrospective sur une cohorte de quelque 30 000 travailleurs de l'amiante – le plus grand groupe de travailleurs de l'amiante jamais étudié – employés dans des mines et des usines d'extraction. Un échantillon de cette taille, suivi sur plus de 50 ans et bénéficiant d'un grand volume de données sur la mesure des poussières, permettra de mener des recherches non seulement sur le mésothéliome mais sur d'autres types de cancer moins fréquents, susceptibles d'être associés à une exposition à l'amiante. Par ailleurs, du fait que la cohorte comprend un nombre relativement élevé de femmes, elle permettra notamment aux chercheurs d'étudier les liens possibles avec le cancer des ovaires. Toutefois, la question est sensible politiquement puisque

des groupes militants estiment que l'association du Centre au projet pourrait servir à légitimer l'utilisation de l'amiante chrysotile et mettre en danger la campagne menée pour en interdire totalement l'utilisation. Par conséquent, il a nommé un conseil consultatif scientifique indépendant pour en superviser les travaux, lesquels sont par ailleurs régulièrement examinés par le Comité d'éthique du CIRC. Il a également publié une déclaration commune<sup>5</sup> avec Mme le Directeur général de l'OMS, le Dr Chan, en réponse à un article sur cette question paru dans la revue médicale *The Lancet*. Il considère que le Centre fait partie des quelques institutions en mesure de mener des projets de recherche indépendants sur un sujet faisant l'objet d'une telle controverse.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après sur le Rapport annuel intérimaire du CIRC pour 2012 (GC/55/R4) :

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le Rapport annuel intérimaire du CIRC pour 2012 (Document GC/55/2),

1. EXPRIME sa satisfaction du travail accompli ; et
2. FELICITE le Directeur et son personnel de ce Rapport annuel intérimaire 2012.

Le projet de résolution est **adopté**.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après sur le Rapport du Directeur (GC/55/R5) :

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le Rapport du Directeur (Document GC/55/3),

1. REMERCIE le Directeur pour son Rapport et pour les indicateurs de performance qui y figurent ;
2. PRIE le Directeur de continuer à rédiger, chaque année, ce rapport type ; et
3. EXPRIME sa satisfaction du Rapport du Directeur, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Le projet de résolution est **adopté**.

---

<sup>5</sup> [http://www.iarc.fr/fr/media-centre/iarcnews/pdf/WHO-IARC\\_Statement.pdf](http://www.iarc.fr/fr/media-centre/iarcnews/pdf/WHO-IARC_Statement.pdf), consulté le 22 juin 2013.

**2. RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA QUARANTE-NEUVIEME SESSION – Y COMPRIS LES COMMENTAIRES SUR LES AUDITS MENES IMMEDIATEMENT AVANT LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET SUR LES ORIENTATIONS PROPOSEES POUR LE GROUPE EDUCATION ET FORMATION (ETR) : Point 11 de l'ordre du jour** (Documents GC/55/4 et GC/55/4 Add.1)

**REPONSE DU DIRECTEUR AUX RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA 49<sup>ème</sup> SESSION : Point 12 de l'ordre du jour** (Document GC/55/5)

Le Professeur MELBYE (Président du Conseil scientifique) présente le rapport du Conseil sur sa Quarante-neuvième session, qui s'est déroulée du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février 2013 (Documents GC/55/4 et GC/55/4 Add.1). Le Conseil a examiné les travaux de deux Sections, dont les audits se sont déroulés juste avant la réunion du Conseil au complet, et estime à ce sujet que c'est une pratique utile, qui devrait être poursuivie. Il a également écouté les présentations sur les travaux scientifiques des Sections ne faisant pas l'objet d'un audit. A la suite de quoi, le Conseil a félicité le Centre pour la grande qualité de ses travaux, en particulier la création d'un système sur internet de présentation des données sur la surveillance du cancer. Le Centre jouera un rôle important dans le suivi des progrès accomplis pour atteindre l'objectif déclaré de l'OMS de réduire de 25%, d'ici 2025, les décès prématurés dus aux maladies non transmissibles. Par ailleurs, les pôles régionaux d'enregistrement du cancer proposés augmenteront la quantité de données recueillies dans différents pays, même s'il existe toujours une insuffisance de données provenant d'Afrique et d'Asie. Le Centre pourrait également envisager de surveiller les causes de décès autres que le cancer.

Le Conseil scientifique a examiné les travaux de la Section Détection précoce et prévention et a estimé qu'ils étaient d'une qualité scientifique remarquable et en parfaite adéquation avec les priorités de recherche du Centre. Il a par ailleurs relevé que deux membres du personnel d'encadrement, dont le Chef de la Section, le Dr Sankaranarayanan, prendront bientôt leur retraite, et a recommandé de prêter une attention toute particulière à la planification de leur remplacement. Le Conseil scientifique a également examiné les travaux de la Section Nutrition et métabolisme et a estimé qu'ils étaient eux-aussi d'une qualité remarquable et en parfaite adéquation avec les priorités de recherche du Centre. Après s'être penché sur l'orientation future du Groupe Education et formation, il s'est en outre déclaré satisfait du programme détaillé des activités actuelles et à venir présenté par le personnel. Les séminaires proposés en ligne apporteront un service de diffusion des informations d'une grande utilité pour les chercheurs des pays à revenus faibles et intermédiaires, et pour les formations menées au Centre. Le Conseil a également recommandé la création d'une association des jeunes chercheurs afin de faciliter le tissage d'un réseau professionnel parmi les jeunes chercheurs travaillant dans les différentes Sections. Il a de plus demandé à être tenu informé des travaux du Groupe tous les deux ans.

Il attire l'attention sur un nouveau système de notation pour les audits, décrit dans le document GC/55/4 Add.1. Ce nouveau système comporte six échelons (remarquable, de premier plan, compétitif, non compétitif, insuffisant et préliminaire ; ce dernier échelon étant utilisé lorsque les travaux sont à un stade trop précoce pour être notés) et a pour objectif de fournir un examen plus nuancé que l'audit actuel, fondé sur quatre échelons. Il permettra également de proposer un échelon combiné, comme de premier plan/compétitif.

Le Conseil a débattu de l'avenir de la Biobanque du CIRC. La plupart des échantillons de la Biobanque ont été obtenus dans le cadre de l'Étude prospective européenne sur le cancer et la nutrition (EPIC). Le Conseil a cependant chaleureusement accueilli la proposition de la transformer en un outil plus large, de grande qualité, qui inclurait des échantillons provenant de pays à revenus faibles et intermédiaires ; il a ainsi suggéré au Centre de contacter les Gouvernements pour évaluer leur niveau d'intérêt à l'égard de ce projet. Par ailleurs, l'espace alloué à la Biobanque dans les plans du nouveau Centre pourrait ne pas suffire et il conviendrait d'envisager la possibilité d'un bâtiment séparé sur le même site. Quoi qu'il en soit, un plan à court terme sera nécessaire pour abriter la Biobanque jusqu'à ce que les futurs plans du Centre soient établis.

Le SECRETAIRE, en réponse aux points soulevés dans le rapport du Conseil scientifique (voir également sa réponse écrite dans le document GC/55/5), remercie au nom de son personnel et en son nom les membres du Conseil d'avoir consacré une partie de leur temps précieux à venir assister à cette réunion au Centre. Il est très heureux des félicitations du Conseil sur la restructuration du Groupe Education et formation. L'association des jeunes chercheurs recommandée par le Conseil sera bientôt mise en place et il recherchera de nouveaux moyens d'encadrer et de soutenir cette importante catégorie de personnel. Le Centre offrira également un conseil technique aux pays à faibles revenus qui souhaitent organiser leurs propres biobanques, même s'ils ne sont pas en mesure de mettre immédiatement en œuvre les protocoles de qualité la plus stricte. Par ailleurs, une analyse de la situation a été menée dans un certain nombre de pays africains à faibles revenus et une réunion sera organisée en cours d'année. Le Centre, pour procéder à l'agrandissement de la Biobanque, devra identifier des partenaires et des sources de financement. A cet effet, il a noué des liens avec les réseaux actuels de biobanques et avec le *National Cancer Institute* des Etats-Unis d'Amérique. Il félicite en outre les deux Sections de recherche de l'excellent résultat obtenu à la suite de leur audit et accueille avec satisfaction la nouvelle proposition de système de notation. Il indique également que des discussions sont en cours sur la future orientation de la Section Détection précoce et prévention, qui revêt de plus en plus d'importance en raison de l'intérêt que suscite depuis peu la recherche sur la mise en œuvre des résultats scientifiques.

Le Dr PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Vice-président, déclare que le fait de mener les audits juste avant la réunion du Conseil scientifique a bien fonctionné. Par ailleurs, le nouveau système de notation semble être un instrument utile mais il devrait être utilisé pendant deux ans, à titre d'essai, pour en déterminer l'efficacité en pratique. Il demande aussi que le texte intégral des audits des Sections soit mis à la disposition du Conseil de Direction.

Le SECRETAIRE explique que les audits n'ont pas été publiés sur le site internet public du Centre car ils font parfois référence à la performance individuelle d'un membre du personnel. Toutefois, ils peuvent être mis à la disposition des membres du Conseil de Direction, sur des pages du site protégées par un mot de passe, s'ils en font la demande.

Le Professeur MELBYE (Président du Conseil scientifique), en réponse à un point soulevé par M. DE RAEDT (Belgique), indique que la note « remarquable » n'est pas accordée à la légère et qu'elle fait référence à une performance réellement exceptionnelle. Le nouveau système de notation a en partie pour but de pouvoir octroyer des notes combinées si nécessaire, afin de refléter les résultats obtenus dans différents domaines d'activités d'une Section.

Le Dr STEVENS (Etats-Unis d'Amérique) se réjouit du nouveau système d'évaluation mais convient qu'il est nécessaire d'en surveiller les effets avec attention. Elle rejoint la conclusion du Conseil scientifique concernant la nécessité de tisser des liens entre les pôles régionaux d'enregistrement du cancer, de manière à exploiter au maximum leurs compétences conjointes. Il sera en effet essentiel d'augmenter les capacités nationales de contrôle et de surveillance afin d'atteindre les objectifs mondiaux volontaires sur la lutte contre les maladies non transmissibles, que les Etats Membres de l'OMS doivent adopter lors de la prochaine Assemblée mondiale de la santé. Elle demande davantage de détails sur les compétences du Centre en pathologie, domaine qui sera également important pour le développement des registres du cancer dans le monde.

Par ailleurs, elle soutient les travaux du Groupe Education et formation, notamment le système de formation en ligne. Les intervenants pédagogiques du Centre devraient également maintenir des relations avec les Boursiers du CIRC et continuer à leur apporter un soutien après le retour dans leur institution d'origine. Elle ajoute que le Centre peut jouer un rôle précieux dans le suivi des progrès réalisés dans le cadre du plan d'action de l'OMS ; il pourrait, en effet, recueillir des données sur les causes de décès autres que le cancer et sur la transition nutritionnelle. Elle se réjouit également du résultat positif de l'audit de la Section Détection précoce et prévention. La Section doit se concentrer sur la science de la mise en œuvre des résultats scientifiques, particulièrement dans les environnements à faibles revenus. Elle estime en outre que des compétences supplémentaires dans les domaines de la recherche de politiques, de la science comportementale et de l'économie de la santé seront également nécessaires.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport du Conseil scientifique (1) – calendrier des audits » (GC/55/R6) :

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le Rapport présenté par le Conseil scientifique sur sa quarante-neuvième session (Document GC/55/4), son Addendum (Document GC/55/4 Add.1) et la réponse du Directeur (Document GC/55/5),

Rappelant sa Résolution GC/53/R5 demandant la discussion en 2013 de la tenue d'audits juste avant les sessions du Conseil scientifique,

Notant la recommandation du Conseil scientifique (Document GC/55/4) portant sur la prise en compte de l'expérience tirée des deux sessions consécutives du Conseil scientifique,

1. PREND NOTE du rapport et de son Addendum avec grand intérêt ;
2. APPROUVE la tenue des audits collégiaux juste avant les sessions du Conseil scientifique ;

3. FELICITE les membres du Conseil scientifique de leur soutien et de leur travail remarquable ; et
4. FELICITE le Directeur des réponses constructives qu'il a apportées aux recommandations formulées par le Conseil scientifique lors de sa quarante-neuvième session.

Le projet de résolution est **adopté**.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport du Conseil scientifique (2) – nouveau système de notation des audits » (GC/55/R7) :

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le Rapport du Conseil scientifique sur sa quarante-neuvième session (Document GC/55/4) et son Addendum (Document GC/55/4 Add.1),

1. APPROUVE le nouveau système de notation des audits collégiaux, tel qu'il est décrit dans le Document GC/55/4 Add.1 :

« Il est essentiel que, lors de la détermination de la note pour un travail particulier, les examinateurs prennent en compte les indications données pour chaque note.

La note devant refléter l'éventail complet de la recherche d'un Groupe ou d'une Section, le Groupe de revue peut alors choisir de combiner deux catégories (par exemple F/C) pour refléter l'hétérogénéité au sein d'un Groupe ou d'une Section.

En choisissant une note, les examinateurs doivent tenir compte du rôle de la recherche du CIRC dans le cadre de sa mission, notamment en réalisant des travaux dans les pays à ressources faibles et moyennes et une recherche difficile à mener pour des instituts ou des centres nationaux.

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| <b>O</b> (Remarquable)     | Un travail remarquable du plus haut niveau au plan international, pionnier et précurseur. Cette note ne sera donnée qu'aux programmes de travail exceptionnels et non parce que le programme est particulièrement d'actualité ou d'un domaine sous-étudié. |
| <b>F</b> (De premier plan) | Un travail de premier plan au niveau international, pouvant être considéré comme ayant un impact important et substantiel.   |
| <b>C</b> (Compétitif)      | Un travail compétitif sur le plan international, de haute qualité et qui apportera une contribution significative.   |
| <b>NC</b> (Non compétitif) | Un travail considéré comme non compétitif, ni de haute qualité et peu susceptible d'apporter une contribution significative.   |
| <b>U</b> (Insuffisant)     | Un travail non satisfaisant ou de qualité médiocre.  |
| <b>P</b> (Preliminaire)    | Un travail à un stade trop préliminaire pour être noté, qui doit être poursuivi et contrôlé/réévalué par le Directeur à court ou à moyen terme, avec réactualisation ultérieure auprès du Conseil scientifique. »  |

Le Dr PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Vice-président, propose d'ajouter un second paragraphe ainsi conçu : « DEMANDE au Conseil scientifique de rendre compte au Conseil de Direction lors de sa 57<sup>ème</sup> session de son évaluation de l'utilité du nouveau système de notation ».

Le projet de résolution, tel qu'il a été modifié, est **adopté**.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport du Conseil scientifique (3) – orientations futures du Groupe Education et formation (ETR) » (GC/55/R8) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le Rapport du Conseil scientifique sur sa quarante-neuvième session (Document GC/55/4) concernant les orientations futures du Groupe Education et formation (ETR) présentées au Conseil scientifique dans le Document SC/49/7,

1. CONSTATE avec satisfaction que le Conseil scientifique est heureux de la nouvelle direction et des activités et initiatives du Groupe ETR ; et
2. DEMANDE qu'un rapport biennal des activités du Groupe ETR soit fourni au Conseil scientifique à partir de 2015.

Le projet de résolution est **adopté**.

### **3. RAPPORT FINANCIER ANNUEL, RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET ETATS FINANCIERS VERIFIES POUR L'EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 31 DECEMBRE 2012 : Point 13 de l'ordre du jour** (Document GC/55/6)

Mme SANTHIPRECHACHIT (Responsable de l'Administration et des Finances), illustrant ses remarques à l'aide de diapositives, souligne trois points essentiels du Document GC/55/6 : la modification de la politique comptable ; le rapport du commissaire aux comptes et l'état financier du Centre à la fin de la période couverte par le rapport.

En 2012, la comptabilité a été remaniée pour passer d'une comptabilité de caisse modifiée, conforme aux normes comptables pour le système des Nations Unies (UNSAS), à une comptabilité d'exercice, conforme aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). C'est également la première fois que les états financiers du CIRC ont été préparés sur une base annuelle, conformément à l'article VI du Règlement financier modifié du CIRC.

Selon les exigences des normes IPSAS, un ensemble de cinq états financiers ont été préparés, dont un nouvel Etat V, qui présente une comparaison du budget avec les dépenses réelles et un rapprochement des dépenses selon une comptabilité de caisse et une comptabilité d'exercice. La rémunération et les avantages des principaux membres du personnel d'encadrement sont indiqués dans les notes aux états financiers. Quatre tableaux fournissent des informations financières supplémentaires.

La mise en œuvre complète des normes IPSAS à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 a renforcé les normes sur les rapports financiers ainsi que la cohérence et la comparabilité avec les autres organisations des Nations Unies. Afin de faire concorder les registres comptables existants avec les nouvelles normes comptables, plusieurs ajustements ont été réalisés. Ainsi, le dernier Etat de la situation financière, audité au 31 décembre 2011, préparé selon les normes UNSAS, a été retraité afin de refléter l'impact net de l'ensemble des ajustements, qui a entraîné une diminution de l'actif net/situation nette de 21 millions d'euros. Les revenus tirés des contributions volontaires à objet spécifié ont augmenté la situation nette de 2,8 millions, bien que cela ait été compensé par les passifs liés aux avantages du personnel. Davantage de détails sur les ajustements liés au retraitement de l'état financier sont disponibles dans le Tableau 4 de la note 4 des notes à l'Etat financier, partie III (Ajustements du solde d'ouverture).

L'écart de financement, résultant de la comptabilisation des passifs liés aux avantages du personnel, a légèrement augmenté, passant de 23,88 millions d'euros à 24,1 millions d'euros fin 2012. Cette augmentation provient en grande partie des avantages liés aux soins médicaux après cessation de service (ASHI). Le Centre suit un plan progressif, adopté par l'Organisation mondiale de la Santé, qui clôturera cet écart d'ici 2042, minimisant ainsi le fardeau financier qui pèse sur les Etats participants.

La mise en place des normes IPSAS n'a eu aucune conséquence sur la préparation du budget, qui continuera à être présenté selon la méthode de la comptabilité de caisse.

L'audit externe a été mené par la nouvelle équipe de vérification des comptes des Philippines et a établi que les états financiers ont présenté fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Centre au 31 décembre 2012. Les commissaires aux comptes ont formulé six recommandations utiles : renseigner les avantages liés à la mise en place des normes IPSAS ; améliorer le système de gestion des actifs ; aborder l'écart de financement relatif aux obligations ASHI ; renforcer les fonctionnalités du système SAP et rechercher des financements pour les mettre en œuvre ; systématiser la gestion des risques de l'entreprise (*Enterprise Risk Management*, ERM) et rechercher une assistance financière pour sa mise en œuvre. Le Commissaire aux comptes a salué les bonnes pratiques déjà mises en place par le Centre et recommande la mise en œuvre d'une gestion structurée des risques de l'entreprise. Le Centre a établi des priorités parmi ces recommandations et demandera un soutien financier pour mettre en application certaines de ces priorités lors de la présente session du Conseil de Direction.

Le total du budget ordinaire pour l'exercice biennal 2012–2013 a été approuvé à un montant de 39,4 millions d'euros : 19,5 millions d'euros pour 2012 et 19,9 millions d'euros pour 2013. S'agissant du budget approuvé pour 2012, 500 000€ seront financés par le Fonds spécial du Conseil de Direction et 19 millions d'euros par les contributions des Etats participants, dont 96,7% ont été versées en 2012. Par ailleurs, des contributions supplémentaires, reçues en 2013, ont porté le taux de versement des contributions pour 2012 à 99,97%. En 2013, 46,07% des contributions fixées ont été perçues à ce jour : neuf Etats participants ont payé l'intégralité de leur contribution et deux en ont payé 50%. Les activités planifiées pour 2012 ont bien progressé et 89,3% du budget approuvé a été utilisé. Le solde engagé en 2012 a été transféré à 2013 pour que des activités planifiées puissent être menées dans la seconde année de l'exercice biennal. Par ailleurs, la modification de la monnaie fonctionnelle vers l'euro a considérablement réduit l'exposition du CIRC au risque de change. Seuls 77 000 euros, sur le million d'euros



approuvé par le Conseil de Direction pour l'exercice biennal, ont été utilisés en 2012 pour compenser les frais budgétaires imprévus dus aux rajustements monétaires.

En 2011, le Conseil de Direction a approuvé le transfert temporaire de 1,6 million d'euros du Fonds spécial du Conseil de Direction vers le Fonds de Roulement, afin de financer les arriérés de contributions fixées. Le montant a depuis été reversé à son Fonds d'origine à la réception de deux versements de l'Espagne en 2012 et 2013. Le Fonds de Roulement a été utilisé pour financer temporairement le budget ordinaire, dans l'attente de la réception des contributions fixées des Etats participants en 2011 et 2012. Le solde du Fonds de Roulement, à la clôture de l'exercice, s'élève à 2,47 millions d'euros. Le Fonds spécial du Conseil de Direction demeure stable, bénéficiant d'un solde en fin d'exercice de 7,3 millions d'euros, qui comprend les affectations approuvées qui n'ont pas été dépensées. Le solde du Compte pour contributions volontaires s'élève à 11,63 millions d'euros en 2012 et le Centre devrait recevoir un montant supplémentaire de 7,64 millions d'euros provenant des subventions et des accords de contribution qui ont déjà été signés. Les produits du Compte spécial pour les dépenses d'appui au programme ont été recueillis à partir des contributions volontaires à objet spécifié au taux standard de 13% ; le solde s'élève à 1,675 million d'euros à la clôture de l'exercice. Le total des passifs non-inscrits au budget, dont les avantages à long terme du personnel, s'élève à 24,065 millions d'euros. Le passage des avantages du personnel aux normes IPSAS a entraîné l'apparition de passifs non-inscrits au budget dans l'ensemble du système des Nations Unies.

Le PRESIDENT demande si des problèmes ont été rencontrés lors du passage aux normes IPSAS. Le processus semble en effet s'être déroulé avec succès.

Mme SANTHIPRECHACHIT (Responsable de l'Administration et des Finances) déclare que la mise en application des normes IPSAS a représenté un défi puisqu'elle a été faite par le personnel en poste, en sus de leur charge de travail habituelle.

Mme RIOS (Etats-Unis d'Amérique) félicite le CIRC de la mise en application des normes IPSAS, qui a été réalisée dans les délais et dans les limites des ressources existantes. Elle convient que les obligations ASHI sont considérées comme problématiques pour l'ensemble du système des Nations Unies et que les passifs du CIRC apparaissent, à cet égard, très inférieurs à ceux d'autres organisations. Elle approuve à ce titre l'approche progressive adoptée par le Centre et l'OMS pour résoudre ce problème.

Le Dr BAUER (Autriche) soutient l'approche mise en place au sujet des obligations ASHI et demande de quelle manière l'augmentation des coûts relatifs à l'employeur et aux employés sera reflétée dans les budgets à venir.

Mme SANTHIPRECHACHIT (Responsable de l'Administration et des Finances) explique que les obligations ASHI sont gérées par l'OMS, par le biais d'un organe juridique distinct auprès duquel le Centre verse une contribution mensuelle ; une retenue à la source financera graduellement le déficit.

Mme HERNANDEZ (Canada) félicite également le CIRC d'avoir instauré avec succès les normes IPSAS et d'avoir obtenu un rapport sans réserve de la part du Commissaire aux comptes. Elle demande à ce que les futurs rapports fassent état de l'avancement de l'instauration des recommandations formulées par le précédent audit. Elle demande également si l'amélioration du système de gestion des actifs est affectée par les problèmes d'achats rencontrés au sein de l'OMS.

M. ALLEN (Directeur de l'Administration et des Finances) déclare qu'aucune recommandation sur les états financiers de 2011 n'a été émise par le Commissaire aux comptes et que les recommandations provenant de l'audit interne de l'OMS ont été mises en application il y a près de deux ans. Les achats ne représentent pas un problème pour le Centre puisqu'il ne dispose pas de bureaux de pays. Cependant, les processus de suivi ont été renforcés et la transparence améliorée. La gestion des actifs est effectuée grâce à trois systèmes différents, puisque le système SAP comprend des modules qui permettent au Centre d'enregistrer, mais non de gérer, l'ensemble du cycle des actifs. L'état sur la mise en œuvre des recommandations du présent audit sera publié en 2014.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après sur le Rapport financier annuel, le Rapport du Commissaire aux comptes et les Etats financiers vérifiés pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2012 (GC/55/R9) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le Document GC/55/6 « Rapport financier annuel, Rapport du Commissaire aux comptes et Etats financiers vérifiés pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2012 »,

1. REMERCIE le Commissaire aux Comptes de son rapport et de son opinion ;
2. PREND NOTE avec satisfaction de la mise en place, dans les délais et dans leur intégralité, des Normes internationales de comptabilité pour le secteur public (IPSAS), comme l'a confirmé le Commissaire aux comptes ; et
3. APPROUVE le Rapport du Directeur sur les opérations financières du Centre.

Le projet de résolution est **adopté**.

#### **4. PROJET DE PROGRAMME (2014–2017) ET DE BUDGET (2014–2015) : Point 14 de l'ordre du jour** (Document GC/55/7 Rév. 1)

M. ALLEN (Directeur de l'Administration et des Finances), illustrant ses remarques à l'aide de diapositives, indique que le Document GC/55/7 Rév.1 contient la totalité des détails relatifs à la stratégie scientifique et au programme scientifique et administratif proposé pour 2014–2015. Sa présentation couvrira le budget de l'exercice et la façon dont les chiffres ont été obtenus, les propositions sur les modalités de financement et les modifications effectuées dans le barème des contributions.

Le budget est planifié en trois étapes : le Directeur fournit les chiffres indicatifs sur la répartition des ressources pour chaque Groupe ou Section du Centre ; les Chefs de Section ont la possibilité de présenter leurs projets au Directeur et de les défendre au regard des chiffres proposés ; enfin, le programme général et la proposition de budget sont examinés et approuvés par le Comité Directeur. Le Conseil scientifique étudie les atouts des programmes et en rend compte au Conseil de Direction.

Le budget est soumis au Conseil, conformément au Statut du Centre. L'élément le plus important, considéré comme prioritaire lors de la préparation du budget, a été d'assurer la continuité du programme scientifique et la capacité, pour le Centre, de respecter son engagement de maintenir la dotation en personnel et d'éviter toute autre diminution du budget hors personnel. Le principe essentiel consiste à allouer un maximum de ressources aux activités scientifiques, tout en en assurant la transparence et en reflétant les coûts réels. Le Centre est conscient des pressions financières pesant sur les Etats participants et a donc préparé un budget aussi modéré que possible.

Le projet de budget ordinaire de 41,2 millions d'euros pour 2014–2015 a été conçu de manière à prendre en compte les activités en cours et les travaux essentiels du Centre ayant reçu le soutien du Conseil scientifique. Les trois sections de la résolution portant ouverture de crédits couvrent les coûts des réunions des organes directeurs, les neuf domaines du programme scientifique et les frais administratifs. Les ressources extrabudgétaires disponibles, s'élevant à 12,73 millions d'euros, permettront de mieux planifier les activités.

Une modification a été apportée à la présentation du budget, soit le transfert de 1,8 million d'euros du programme administratif au programme scientifique. Ce transfert, associé aux coupes réalisées dans le budget administratif, augmente de 5,8% la part de l'affectation globale du budget ordinaire au programme scientifique. Les coûts transférés correspondent aux coûts de fonctionnement du Centre directement imputables aux activités scientifiques ; aucune dépense liée au personnel n'est incluse. Cette modification offrira un tableau plus juste des coûts associés aux différents éléments des activités du Centre. La grande majorité du budget ordinaire a été allouée au programme scientifique. Le budget hors personnel, exprimé en pourcentage du budget global, a diminué et aucun poste n'a été rajouté. Les estimations des augmentations statutaires des coûts de personnel, sur lesquelles le Centre n'a aucun contrôle, sont apparues cohérentes au regard des données historiques. Bien que le Centre ait été aussi modéré que possible, il reconnaît que le projet de budget représente une augmentation de 1,8 million d'euros par rapport à l'exercice biennal précédent. Cette augmentation sera compensée par le Fonds spécial du Conseil de Direction, la contribution fixée de la Turquie et un

projet d'augmentation de 1,98% des contributions fixées des Etats participants – un chiffre en dessous des taux d'inflation européens. L'augmentation globale du projet de budget, de 4,55%, est nécessaire pour maintenir l'effectif et les activités de base du programme. Il indique en outre que l'option de financement a été choisie pour minimiser l'impact sur les Etats participants.

L'impact de l'augmentation proposée de 1,98% représentera une hausse s'échelonnant entre 7000 euros et 42 000 euros par an des contributions fixées de chaque Etat participant. La révision du montant du budget n'a pas eu d'impact sur le montant budgétaire global proposé mais la révision du barème des contributions des Nations Unies, adopté par l'OMS et sur lequel le Centre n'a aucun contrôle, a donné lieu à un changement de groupe de classement pour quatre Etats participants du CIRC : l'Allemagne, l'Australie, la Fédération de Russie et la République de Corée. Si ces modifications n'ont qu'un impact relativement réduit sur les Etats Membres de l'OMS, il n'en va pas de même pour les Etats participants du CIRC, qui sont affectés par le mode de calcul de ce barème concernant les contributions fixées. Le changement de groupe de classement pour ces quatre pays aura pour effet de redistribuer 558 819€ sur l'ensemble des autres Etats participants, à l'exception de l'Irlande. Les données sur le classement des groupes de pays sont disponibles dans le Tableau d'information D des annexes au Document GC/55/7 Rév.1.

Le projet de résolution nécessite l'approbation par le Conseil du budget et de l'option de financement par le Fonds spécial du Conseil de Direction ainsi que l'adoption du barème révisé des contributions. La résolution requiert également de diminuer la réserve destinée à faire face aux coûts budgétaires entraînés par les rajustements monétaires. La seconde clause standard permet au Directeur d'effectuer, selon les besoins, des virements entre sections du budget, dans la limite de 15% de la section concernée, comme au cours des exercices biennaux précédents.

Le Dr HUTTEN (Pays-Bas) se dit préoccupé qu'une augmentation du budget soit proposée au moment où son pays fait face à des restrictions économiques. L'opinion publique néerlandaise n'est pas favorable à une augmentation des versements aux organisations internationales en cette période de coupes budgétaires nationales. Il demande au Centre de prendre cette position en compte lors de la planification des futurs programmes et budgets.

M. DE RAEDT (Belgique) remercie le CIRC d'avoir distribué, dans les délais, les documents budgétaires. En étudiant l'augmentation de 3% proposée pour la Belgique, son pays s'est penché sur la vision du CIRC et sur ses plans pour l'avenir, notamment le nouveau bâtiment. Il a également examiné le modèle que le Centre utilise depuis sa fondation dans les années 1970 par un groupe de nations industrialisées, qui ont créé ce Centre pour effectuer des recherches sur les origines du cancer, les mutations génétiques et les conséquences des facteurs environnementaux. Ce modèle a fonctionné correctement mais des changements ont eu lieu depuis la création du Centre. En effet, le CIRC s'est agrandi et accueille à présent parmi ses Etats participants les économies émergentes, bien qu'il soit difficile de savoir si le Centre est lentement en train d'évoluer vers une agence de santé mondiale ou s'il reste le Centre des années 1970 avec des membres supplémentaires. D'autres questions se font jour sur le rôle du CIRC en tant que coordinateur de la recherche mondiale sur le cancer, sur la réponse qu'il

convient d'apporter à la compréhension toujours plus poussée des causes des maladies non transmissibles et sur la prise de conscience croissante que le cancer n'est pas une maladie isolée. Le CIRC est de toute évidence très productif mais il est nécessaire que le Conseil de Direction approfondisse sa réflexion stratégique sur l'avenir du Centre, son budget et le nouveau bâtiment. La Belgique se range également à l'avis qu'il devrait y avoir une croissance nominale zéro.

Le Dr KEINHORST (Allemagne) soutient la position d'un budget à croissance nominale zéro, même si elle reconnaît que les changements dans le barème des Nations Unies sur les contributions a mis le Centre face à un déficit soudain de quelque 560 000 euros. Puisqu'il s'agit d'une situation susceptible de se répéter, elle propose que le Centre remette sur pied un groupe de travail afin d'étudier la question du barème des contributions, veiller à ce que ces contributions soient à la portée des Etats participants et faire en sorte que le CIRC puisse mieux en prévoir le montant.

Mme RIOS (Etats-Unis d'Amérique) apprécie la transparence accrue du budget intégré. Elle aussi soutient une approche fondée sur une croissance nominale zéro. Elle comprend les explications fournies sur les coûts hors personnel mais s'interroge sur l'augmentation du budget de développement du Directeur, qui pourrait peut-être être financée par les contributions volontaires. Elle convient, avec la représentante de l'Allemagne, qu'un groupe de travail devrait être mis sur pied pour étudier le barème des contributions et notamment l'impact de l'inclusion de nouveaux membres.

Le Dr PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Vice-président, s'exprimant en qualité de représentant de son pays, déclare que le Royaume-Uni a examiné le programme et le budget du Centre et a conclu que le rôle du CIRC devenait de plus en plus pertinent. Ses travaux occupent, en effet, une place unique puisqu'il accomplit, par ses collaborations, ce qu'un Etat participant pourrait difficilement réaliser seul. Il note par ailleurs que les budgets proposés par le Directeur actuel sont tous restés stables, à l'exception des augmentations imposées par des facteurs extérieurs au Centre. Alors que les Etats Membres font face à des difficultés financières, l'augmentation du barème des contributions, imposée par les Nations Unies, a été perçue comme déraisonnable mais le Directeur et le personnel du CIRC ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour en minimiser l'impact. La transition aurait pu être adoucie si l'OMS avait introduit ces modifications sur une période de deux ans. Le Royaume-Uni soutient donc les travaux accomplis par le Directeur et approuve le budget tel qu'il est présenté.

Le Dr MUGITANI (Japon) déclare qu'il se réjouit de la proposition faite par la représentante de l'Allemagne de mettre sur pied un groupe de travail sur le barème des contributions. Il ne lui semble pas logique que la contribution de l'Allemagne ait diminué.

Mme HERNANDEZ (Canada) recommande l'adoption d'un budget sans aucune augmentation. Les gouvernements nationaux étant actuellement confrontés à des difficultés financières, il est important de définir les priorités avec retenue et d'adopter une approche réaliste concernant la disponibilité et l'affectation des ressources. Elle encourage le CIRC à améliorer son efficacité opérationnelle, de manière à supprimer la nécessité d'augmenter les contributions des Etats participants. Le Canada est préoccupé par le fait que le Fonds spécial du Conseil de Direction soit utilisé pour financer les coupes du budget ordinaire, puisqu'il a été créé pour financer les projets spéciaux. En ce qui concerne les remarques formulées par le représentant de la Belgique, elle rappelle que le Canada a déjà recommandé de réfléchir à la manière dont le CIRC mènera ses travaux dans les années à venir, dans le cadre de la discussion sur le projet du nouveau bâtiment.

Le Dr STEBER-BÜCHLI (Suisse) déclare que le projet d'augmentation des contributions est certes malencontreux mais qu'il a été clairement expliqué que ce point échappe au contrôle du CIRC. Par conséquent, bien que la Suisse ait conscience du signal susceptible d'être envoyé aux autres organisations, elle accepte l'augmentation.

Le Professeur BAGGOLEY (Australie) indique qu'en dépit de l'augmentation de 18% de la contribution de l'Australie, il se réjouit du programme du CIRC et du budget afférent, qui s'appuient sur des réseaux et des partenariats efficaces. Il approuve les remarques du représentant du Royaume-Uni sur l'utilité des collaborations. Il est par ailleurs conscient que la limitation des ressources entraîne la nécessité de fixer des priorités et recommande donc de continuer à se concentrer sur les six domaines scientifiques du CIRC, conformément à la position émise par le Conseil scientifique, afin de maintenir le rôle de premier plan du Centre.

Le Dr BAUER (Autriche) adhère aux observations de la représentante de la Suisse au sujet du budget et approuve les remarques du représentant du Royaume-Uni concernant les augmentations imposées par les Nations Unies, que l'OMS a introduites dans un laps de temps très court. La politique de l'Autriche consiste à soutenir un budget à croissance nominale zéro mais dans les présentes circonstances, l'Autriche soutiendra le projet d'augmentation du budget.

Le Professeur BUZYN (France) demande si le CIRC a bon espoir d'obtenir des ressources extérieures, étant donné que les restrictions budgétaires au sein des Etats participants se traduiront probablement par une diminution des fonds alloués à la recherche sur le cancer. Elle n'a pas été autorisée à approuver le budget car les Ministères concernés n'ont pas eu le temps de l'examiner en détail ; ils se sont en effet consacrés à l'examen du budget du Nouveau Centre. Par conséquent, elle est obligée de s'abstenir.

Le PRESIDENT, s'exprimant en sa qualité de représentant de la Finlande, déclare que son pays attache une grande importance aux travaux du CIRC et souhaite qu'ils se poursuivent. Le Conseil de Direction a approuvé la vision du Directeur telle qu'elle est présentée dans la

Stratégie à moyen terme ; par conséquent, il ne lui semble pas logique d'envisager une coupe budgétaire. La Finlande soutient donc le budget tel qu'il est proposé. Il soutient également la demande de création d'un groupe de travail destiné à examiner le barème des contributions. S'exprimant ensuite en sa qualité de Président, il propose que le Conseil de Direction se penche, de manière informelle, sur une position consensuelle sur le budget et revienne sur cette question le lendemain. Le mandat du groupe de travail proposé peut également faire l'objet d'une discussion.

Le SECRETAIRE, en réponse aux commentaires émis plus tôt, appelle l'attention sur la remarque formulée par le représentant de la Belgique concernant le profil du Centre. Ayant travaillé au Centre au début des années 1980, il peut confirmer que les travaux de cette institution ont considérablement évolué depuis cette époque et qu'ils se sont adaptés à l'évolution des priorités, en particulier dans le cadre du programme sur les maladies non transmissibles. Le cancer reste cependant distinct des maladies non transmissibles puisque un cancer sur quatre dans le monde est associé à des infections chroniques, des rayonnements, des produits chimiques et d'autres facteurs de risque.

Les participants ont souligné la nécessité d'un engagement plus approfondi avec le Conseil de Direction au sujet de la future orientation du Centre. Les activités du Centre sont motivées par la Stratégie à moyen terme, qui est définie conjointement par le Secrétariat, le Conseil scientifique et le Conseil de Direction. Le Secrétariat est favorable à ce que le Conseil de Direction participe au prochain renouvellement de la Stratégie, puisqu'il est essentiel que le Centre dispose d'une base convenue sur laquelle avancer. Il sera également opportun d'étudier le barème des contributions, étant donné que sa structure, fondée sur une catégorie unique de membres et un niveau élevé de contribution, a été perçue comme un obstacle à l'adhésion au CIRC.

Dans l'établissement du budget, une augmentation maximum de 2% des contributions a été examinée pour les Etats déjà participants. Par ailleurs, des efforts ont été consentis pour respecter l'orientation préconisant de mettre en place une mesure incitative pour les nouveaux Etats participants qui rejoignent le CIRC.

M. ALLEN (Directeur de l'Administration et des Finances) déclare que l'établissement du projet de budget a été une tâche ardue. Sans projet d'augmentation des contributions fixées, le Centre aurait dû faire face à une coupe réelle de 6 millions d'euros. Le Fonds spécial du Conseil de Direction, régi par le règlement financier du CIRC, stipule qu'il revient au Conseil de décider des fins auxquelles il doit être utilisé.

Le PRESIDENT demande conseil aux membres du Conseil de Direction sur la manière de procéder aux discussions.

Le Dr SUSO (Espagne) indique qu'elle apprécie les efforts du CIRC. Toutefois, étant donné les restrictions financières actuelles et le niveau élevé des contributions déjà versées par l'Espagne, il lui sera difficile de faire approuver une augmentation budgétaire par son pays. En outre, du fait qu'elle n'ait reçu aucune réponse des ministères concernés, elle se trouve dans la même situation que la France quant à la prise de décision concernant le budget.

Le PRESIDENT prend note des différentes positions qui lui ont été présentées. Il espère qu'un compromis raisonnable pourra être atteint, qui permettra au CIRC de poursuivre ses travaux de qualité, tels qu'ils sont décrits dans la Stratégie à moyen terme, tout en tenant compte des réalités auxquelles font face les Etats participants. Après avoir sollicité différentes opinions pour déterminer s'il convient de mener des discussions supplémentaires dans un groupe de travail formel ou informel, il rejoint la suggestion de Mme RIOS (Etats-Unis d'Amérique) proposant la mise en place d'un groupe informel.

Le Dr PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Vice-président, souligne qu'il pourrait être utile de déterminer le nombre d'Etats participants en faveur du budget par le biais d'un vote à main levée. Si ce vote indique un soutien insuffisant du budget tel qu'il est actuellement rédigé, le Secrétariat devra alors revenir devant le Conseil de Direction avec un budget révisé.

Le PRESIDENT prie le Secrétariat de rédiger le mandat d'un groupe de travail sur les contributions fixées, qui sera présenté le lendemain. Il croit comprendre, d'après le Bureau du Conseil juridique de l'OMS, qu'un budget peut être approuvé par les deux tiers des Etats participants, à condition que le vote ne se déroule pas par scrutin secret. Puisqu'il lui semble préférable de parvenir à une position de consensus, il propose que des discussions informelles aient lieu pendant la soirée.

Mme HERNANDEZ (Canada) demande à ce que soit formulée une version du budget révisé qui recueille l'assentiment de tous. Afin d'éviter un vote, il serait préférable de maintenir les contributions dans les limites actuelles, tout en permettant aux Etats participants qui le souhaitent de verser en sus des contributions volontaires.

M. ALLEN (Directeur de l'Administration et des Finances), répondant à la proposition du Canada, déclare que les contributions volontaires sont toujours les bienvenues de la part des Etats participants et d'autres pays. Cependant, les contributions fixées doivent être décidées selon une formule établie.

Le Professeur AUTRUP (Danemark) déclare qu'il a reçu comme instructions d'approuver un budget à croissance zéro. Il consultera le lendemain les autorités de son pays sur l'éventualité d'une légère augmentation.



Le PRESIDENT propose qu'une discussion formelle sur ce point soit reportée au lendemain.

Il en est ainsi **décidé**.

**5. PROPOSITION VISANT A ALIGNER LES CYCLES DU PROGRAMME, DU BUDGET ET DE LA STRATEGIE A MOYEN TERME : Point 15 de l'ordre du jour** (Document GC/55/8)

Mme SANTHIPRECHACHIT (Responsable de l'Administration et des Finances), illustrant ses remarques à l'aide de diapositives, explique que le Document GC/55/8 contient une proposition visant à aligner les cycles de planification du programme, du budget et de la stratégie à moyen terme. Le Conseil de Direction est prié d'approuver la proposition, qui permettra d'aligner le programme et le budget sur une période de deux ans, à partir de 2016. Le Directeur élu disposera d'un an pour préparer une stratégie quinquennale à moyen terme et la stratégie actuelle sera rallongée d'un an, conformément aux recommandations du Conseil scientifique. La proposition permettra de garantir que les activités du programme ne débutent pas avant que la Stratégie correspondante n'ait été examinée et approuvée par le Conseil de Direction.

Mme HERNANDEZ (Canada) soutient la proposition d'alignement des cycles de planification du programme et du budget mais demande pourquoi la Stratégie est établie sur cinq ans. Un cycle de six ans correspondrait mieux aux cycles biennaux du programme et du budget.

Mme SANTHIPRECHACHIT (Responsable de l'Administration et des Finances) convient que le cycle de cinq ans n'est pas adapté aux deux années proposées aux fins du programme et du budget mais explique qu'il a été fixé, à l'origine, pour correspondre aux cinq ans du mandat du Directeur.

Le Dr PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Vice-président, s'exprimant en sa qualité de représentant du Royaume-Uni, souscrit aux remarques de la représentante du Canada. La décision d'aligner la Stratégie à moyen terme avec la durée du mandat du Directeur élimine la possibilité d'un départ prématuré de celui-ci.

Le SECRETAIRE convient qu'il serait préférable d'aligner l'ensemble de ces trois éléments du cycle de planification. Toutefois, une stratégie à moyen terme de six ans réduirait davantage encore la synchronisation entre la période d'occupation de poste par un Directeur et le mandat de la stratégie. La préoccupation primordiale de cette proposition a été de veiller à ce que les activités ne débutent pas avant d'avoir été approuvées par le Conseil de Direction ; il reconnaît cependant que tous les problèmes du cycle de planification n'ont pas été résolus.

M. DE RAEDT (Belgique) propose de lancer des consultations écrites et orales, en préparation de la prochaine Stratégie à moyen terme, de manière à ce que ces propositions puissent être examinées avant sa finalisation.

Le Dr FALEH (Qatar) déclare que des moyens suffisants devront être mis en place pour garantir une gestion rigoureuse du programme et des projets au cours de ce cycle biennal, puisque la Stratégie à moyen terme est liée au budget.

Le SECRETAIRE indique que le programme reflète la Stratégie et que la Stratégie fournit la structure générale des domaines qui bénéficieront de recherches. Des projets de budget (*Project Abstract Sheets*) sont alors élaborés, sur lesquels s'appuient des demandes budgétaires. Le budget n'est pas directement lié au document de stratégie lui-même.

Le PRESIDENT déclare que cette question est très complexe et qu'il est peu probable qu'il existe une solution idéale. Toutefois, la proposition semble représenter une amélioration au regard de la situation actuelle. Il invite les participants à examiner le projet de résolution correspondant.

Mme HERNANDEZ (Canada) demande à ce que le projet de résolution illustre le souhait de trouver une solution complète au problème d'alignement des trois éléments du cycle de planification d'ici quatre ans.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après sur la proposition visant à aligner les cycles du programme, du budget et de la stratégie à moyen terme (GC/55/R11) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le Document GC/55/8 contenant la proposition visant à aligner les cycles du programme, du budget et de la stratégie à moyen terme,

DECIDE QUE :

- A partir de 2016, le Projet de Programme ne comprendra que les deux années concernées par le projet de budget soumis dans le même document (le document soumis au Conseil de Direction en mai 2015 portera le nom de « Projet de Programme et de budget 2016–2017 ») ;
- Le Directeur préparera la Stratégie à moyen terme de cinq ans au cours de la première année (qu'il s'agisse de son premier ou de son second mandat) ; elle sera formellement mise en œuvre deux ans pleins après sa prise de fonctions à la tête du Centre ;
- Pour que le Projet de Programme corresponde à une Stratégie à moyen terme valide et qu'il soit aligné sur la deuxième année du mandat du Directeur, la Stratégie à moyen terme actuelle, adoptée par la Résolution GC/52/R4, doit être prolongée d'un an, couvrant ainsi la période 2010–2015 et la prochaine Stratégie à moyen terme couvrirait ainsi la période 2016–2020.

Le Dr STEBER-BUCHLI (Suisse) indique que la résolution fait référence à l'alignement du programme, du budget et de la Stratégie à moyen terme, alors que la proposition ne portait que sur l'alignement des deux premiers. Elle demande comment la Stratégie à moyen terme prendra effet après deux ans, puisque cette proposition entraîne une période de six mois sans aucune stratégie formellement approuvée en place.

Le SECRETAIRE déclare que la précédente Stratégie à moyen terme sera déjà en place, conformément aux termes du changement proposé. Elle se poursuivra jusqu'à ce qu'une nouvelle stratégie soit approuvée par le Conseil scientifique et le Conseil de Direction.

M. DE RAEDT (Belgique) demande à ce qu'un dernier point soit ajouté à la résolution : « La préparation de la prochaine Stratégie à moyen terme devra être le fait d'une large consultation qui aura lieu après la 55<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction. »

Le projet de résolution, tel qu'il a été modifié, est **adopté**.

**La séance est levée à 18h15.**